

Informations Rapides



19 janvier 2012 - n° 18 **CONJONCTURE**

■ Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2010 et 2011

Entre 2010 et 2011, les prix ont augmenté de 2,1 % en moyenne

Ce document présente l'évolution des moyennes annuelles des prix observés par l'Insee tout au long de l'année 2011 dans le cadre de la détermination de l'indice des prix à la consommation. Ce dernier est, quant à lui, publié mensuellement et fait état des glissements annuels entre le mois observé et le même mois de l'année précédente.

Moyennes annuelles et glissements annuels sont donc des concepts différents : le premier s'appuie sur l'ensemble des prix d'une année et peut être comparé d'une année sur l'autre ; le second s'appuie sur les prix observés sur un seul mois d'une année donnée qui, rapportés à ceux du même mois de l'année précédente, fournissent le glissement annuel.

En moyenne, les prix ont augmenté de 2,1 % entre 2010 et 2011. Ils étaient en hausse de 1,5 % entre 2009 et 2010.

Hors tabac, l'évolution en moyenne annuelle est également de +2,1 % (+1,5 % entre 2009 et 2010).

Forte hausse des prix de l'énergie

Entre 2010 et 2011, les prix de l'énergie ont de nouveau fortement augmenté : +12,3 % (+10,0 % entre 2009 et 2010). Cette augmentation traduit celle des prix des produits pétroliers (+15,8 %), dans le sillage des cours du pétrole brut : +23,1 % pour les fiouls domestiques et +14,3 % pour les carburants. Dans le même temps, les tarifs de l'électricité se sont accrus de 6,5 % et ceux du gaz de ville de 8,5 %.

Renchérissement des produits alimentaires

L'année 2011 a été marquée par un renchérissement des produits alimentaires hors produits frais (+2,4 %). La hausse des cours des produits alimentaires a notamment entraîné une nette augmentation des prix du café (+10,3 %), des huiles et margarines (+5,0 %), des produits à base de sucre (+2,7 %) et du pain (+2,4 %). Ont également fortement augmenté en 2011, les prix des boissons gazeuses, jus et sirops (+3,6 %), du lait et de la crème (+3,4 %) et de la viande (+2,6 %).

Moyennes annuelles des variations des indices des prix

Base 100 : année 1998

Regroupements conjoncturels	Pondérations 2011	Moyennes annuelles		Variations de 2010 à 2011 (en %)
		2010	2011	
a) Ensemble des ménages France entière (métropole et DOM)				
ENSEMBLE (00 E)	10000	121,13	123,70	2,1
ALIMENTATION (4000 E)	1613	124,65	127,01	1,9
Produits frais (4001 E)	214	132,72	131,07	-1,2
Alimentation hors produits frais (4002 E)	1399	123,49	126,43	2,4
TABAC (4034 E)	193	204,22	216,30	5,9
PRODUITS MANUFACTURES (4003 E)	3052	100,66	100,74	0,1
Habillement et chaussures (4004 E)	459	104,15	104,19	0,0
Produits de santé (4005 E)	460	87,10	85,77	-1,5
Autres produits manufacturés (4006 E)	2133	102,83	103,29	0,4
ÉNERGIE (4007 E)	812	150,48	168,97	12,3
dont Produits pétroliers (4008 E)	487	173,75	201,23	15,8
SERVICES (4009 E)	4330	127,98	130,10	1,7
Loyers, eau et enlèvement (4010 E)	742	132,46	134,81	1,8
Services de santé (4011 E)	529	118,57	119,91	1,1
Transports et communications (4012 E)	533	103,93	103,38	-0,5
Autres services (4013 E)	2526	133,94	136,87	2,2
ENSEMBLE HORS LOYERS ET HORS TABAC (5000 E)	9215	119,17	121,68	2,1
ENSEMBLE HORS ÉNERGIE (4017 E)	9188	118,91	120,41	1,3
ENSEMBLE HORS TABAC (4018 E)	9807	119,76	122,22	2,1
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé France entière (métropole et DOM)				
ENSEMBLE HORS TABAC (4018 D)	9723	119,71	122,09	2,0
ENSEMBLE (00 D)	10000	121,73	124,26	2,1

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Augmentation des prix administrés

Les prix des services s'accroissent (+1,7 %), en raison notamment de l'augmentation de prix administrés : +5,7 % pour les services d'enlèvement des ordures ménagères, +4,7 % pour les services domestiques, +4,2 % pour les services d'assainissement de l'eau et +2,8 % pour les services postaux. Par ailleurs, les prix des transports combinés de voyageurs sont en hausse (+2,7 %), tout comme ceux des transports ferroviaires (+2,3 %). *A contrario*, les prix des transports routiers interurbains de voyageurs sont en baisse (-1,1 %). En raison d'offres plus avantageuses, les prix des services de télécommunications diminuent de 2,5 %. Le prix du tabac s'accroît de 5,9 %.

Hausse des prix des services de protection sociale et de santé

Les prix des services de protection sociale se sont accrus en 2011 : +3,1 % pour les tarifs des établissements pour adultes handicapés et +2,8 % pour ceux des maisons de retraite. Les tarifs des services des médecins ont augmenté de 2,1 % et ceux des dentistes de 1,1 %. Dans le même temps, les prix des produits pharmaceutiques ont diminué de 2,0 %.

Les baisses de prix les plus prononcées concernent essentiellement les produits manufacturés à fort contenu technologique

Entre 2010 et 2011, les prix des produits manufacturés à fort contenu technologique ont continué leur baisse : -16,0 % pour les équipements photo et cinéma, instruments d'optique, -12,7 % pour les équipements de téléphonie et de télécopie et audio-visuels et -8,8 % pour les matériels de traitement de l'information, y compris micro-ordinateurs. Les prix des automobiles neuves, quant à eux, se sont accrus de 2,4 %.

La hausse du cours de l'or tire les prix de la bijouterie, joaillerie

La poursuite de la hausse des cours des métaux précieux et notamment de l'or est à l'origine du renchérissement de l'horlogerie, bijouterie, joaillerie (+13,5 %). Des hausses sont également enregistrées sur les prix des autres pièces de rechange et accessoires pour véhicules (+2,8 %) et ceux de la réparation de véhicules personnels (+2,8 %). Les prix des pneumatiques ont baissé de 5,4 %.

INDICE DES PRIX DE VENTE AU DÉTAIL DES SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES

L'Insee calcule annuellement les indices de prix et les moyennes annuelles des spécialités pharmaceutiques remboursables et non remboursables par la Sécurité Sociale.

On retient les prix à l'officine, c'est-à-dire sans déduire les remboursements éventuels de la Sécurité Sociale.

L'élaboration des indices de prix à la consommation (1998=100) repose sur le suivi d'environ 10 000 présentations (non remboursables, remboursables à 100 %, 65 %, 30 % et 15 %) délivrées par un échantillon d'officines pharmaceutiques. Le raccord avec les séries publiées sur la base 100 en 1990 peut s'effectuer en prenant pour coefficient 0,991 pour les spécialités remboursables et 1,563 pour les spécialités non remboursables.

Indices et Moyennes annuelles des spécialités pharmaceutiques

Base 100 en 1998

	Spécialités remboursables par la Sécurité Sociale		Spécialités non remboursables par la Sécurité Sociale	
	Décembre	Moyenne annuelle	Décembre	Moyenne annuelle
1998	99,8	100,0	100,8	100,0
1999	99,1	99,5	103,4	102,4
2000	98,2	98,8	105,1	104,7
2001	96,0	97,5	107,7	106,3
2002	95,7	96,0	110,5	109,4
2003	94,6	95,2	116,2	113,3
2004	93,3	93,6	118,0	117,3
2005	91,3	92,2	119,8	119,2
2006	86,0	87,7	134,1	128,7
2007	84,0	84,7	136,8	135,9
2008	81,3	82,4	142,3	140,5
2009	79,1	79,9	143,4	143,0
2010	76,8	77,8	146,6	144,8
2011	75,3	76,0	148,4	147,8

Source : Insee - indices des prix à la consommation

Pour en savoir plus :

- Des données complémentaires sont disponibles sur la page HTML de cet indicateur <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=29> : aux rubriques « pour en savoir plus » et « liens » (méthodologie détaillée, consulter toutes les séries, pouvoir d'achat de l'euro et du franc, comment revaloriser une pension alimentaire, simuler un indice des prix personnalisés).
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G142](#), [G159](#), [G146](#), [G144](#).
- Contact méthodologique : ipc-dg@insee.fr
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : janvier 2013